



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

chômage

Question écrite n° 23494

### Texte de la question

Mme Ségolène Royal interpelle M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur les mesures qu'il compte prendre pour réagir à l'augmentation du chômage en France dont une partie est due à la destruction des mesures relatives au soutien à l'emploi. La suppression des emplois-jeunes, la loi de modernisation sociale abrogée alors qu'elle permettait de lutter contre les licenciements, les CEC limités à leur strict minimum, les subventions aux associations supprimées, la réduction des fonds à la réinsertion (notamment le FASID), tout ceci contribue à une baisse massive de l'emploi. Tout gouvernement peut se tromper, mais s'obstiner et ne pas vouloir rétablir ce qui fonctionne est plus qu'une erreur, c'est irresponsable. Elle lui demande donc les perspectives de son action ministérielle sur ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Ségolène Royal](#)

**Circonscription :** Deux-Sèvres (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 23494

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** affaires sociales, travail et solidarité

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 août 2003, page 6231